



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Organisation du système de santé

Question au Gouvernement n° 2987

Texte de la question

ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

M. le président. La parole est à M. Bernard Perrut.

M. Bernard Perrut. La crise du covid-19 a mis en lumière les fragilités, les failles, les écueils de notre politique de santé, et nous livre un diagnostic sévère qui exige votre réactivité. Il y a urgence à accorder aux personnels des hôpitaux une revalorisation des salaires, à leur proposer des carrières attractives, à augmenter le nombre de soignants dans les services. Il y a urgence aussi à repenser l'organisation globale de notre système de santé : victime d'une embolie organisationnelle, il a montré son inadaptation face à une telle crise.

M. Julien Aubert. Tout à fait !

M. Bernard Perrut. Je ne reviendrai pas sur les ordres et contre-ordres, le manque de lits de réanimation, de masques, de protections, de tests. L'État a pris des mesures pour endiguer la propagation du virus, et je ne doute pas, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre des solidarités et de la santé, de votre volonté. Mais c'est bien sur le terrain que les acteurs de santé – directeurs, équipes d'encadrement, personnels des hôpitaux – ont montré leur capacité à changer en urgence l'organisation de leurs établissements pour accueillir les malades et faire face à la crise. Il faut saluer l'efficacité des circuits courts de décision et les initiatives qui, partout, ont jailli : rendons hommage à la mobilisation remarquable de tous les acteurs, publics et privés, de la santé. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – Mme Marie-George Buffet et M. Stéphane Peu applaudissent également.)*

La réactivité et l'efficacité dont les collectivités locales ont fait preuve ont été essentielles et posent la question de leur rôle institutionnel dans la régulation et le pilotage sanitaire des territoires. Nos établissements de santé et nos établissements médico-sociaux attendent plus de proximité, d'innovation et d'adaptation.

Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre des solidarités et de la santé, seriez-vous favorables à une évolution de la gouvernance des agences régionales de santé – ARS –, afin d'accorder un véritable rôle aux régions et départements en matière de politique sanitaire des territoires ? En effet, non seulement les élus sont ceux qui connaissent le mieux les réalités et besoins des bassins de vie, mais c'est encore dans les pays les plus décentralisés que les meilleurs résultats ont été obtenus. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. Charles de Courson. Bravo ! Enfin un élan décentralisateur !

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, *ministre des solidarités et de la santé.* Plus de proximité : oui. Plus d'innovation : oui. Plus

d'adaptation : oui.

M. Thibault Bazin. Mais ?...

M. Olivier Véran, ministre . Mais aussi plus de reconnaissance : pour le travail des soignants, tout d'abord, grâce à la grande discussion qui commence, dans les territoires, pour aboutir rapidement sur les questions de rémunération, d'organisation du travail, d'évolution des compétences et métiers. Mais également pour les agences régionales de santé, car il faut rendre aussi à César ce qui est à César :...

M. Maxime Minot. Parlons-en !

M. Alain Bruneel. Après Jupiter, voilà César !

M. Olivier Véran, ministresans elles, nous n'aurions pas réussi à faire face et nous n'aurions pas pu aider les hôpitaux à faire face comme ils l'ont fait. Or, avoir plus de reconnaissance, ce n'est pas tirer sur l'ambulance, mais bien reconnaître lorsque l'ambulance a effectué son travail de manière remarquable, dans les délais et avec une grande humanité : je remercie donc les femmes et les hommes sur lesquels nous avons pu compter des semaines durant.

M. Julien Aubert. On aimait bien les DDASS, aussi ! Rendez-nous les DDASS !

M. Olivier Véran, ministre . Plus de reconnaissance, c'est aussi constater ce que, dans notre pays, l'hôpital a réussi : citez-moi un seul autre pays au monde ayant été capable d'assurer 600 évacuations sanitaires, que ce soit par avion, par hélicoptère, par bateau ou par train !

M. Pierre Cordier. Ah, mais tout va bien alors ! Franchement, un peu de modestie...

M. Fabien Di Filippo. Les autres pays, comme vous dites, n'en ont peut-être pas eu besoin !

M. Olivier Véran, ministre . Citez-moi un seul autre pays dans lequel les personnels hospitaliers ont réussi, à force de courage, d'innovation et de détermination, à doubler ou tripler, selon les endroits, leurs capacités d'accueil en réanimation ! (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Jean-Luc Mélenchon. Tout va bien, en somme !

M. Olivier Véran, ministre . Enfin, plus de reconnaissance, c'est aussi admettre que les soignants nous ont prouvé que l'on avait eu raison de leur faire confiance pour gérer le covid. Aujourd'hui, ils nous demandent de leur faire également confiance pour gérer l'hôpital : nous avons serré cette main tendue...

M. Pierre Cordier. Vous avez fait le contraire pendant trois ans ! Vous étiez rapporteur général de la commission des affaires sociales !

M. Olivier Véran, ministreet nous allons travailler et avancer ensemble vers un modèle territorial de système de santé adossé non seulement à l'hôpital, mais également à la médecine de ville et au monde médico-social.

Collectivement, nous avons beaucoup d'enseignements à tirer de la démonstration qui nous a été faite par celles et ceux qui, pendant trois mois, ont sauvé des milliers de vie sur le territoire national. Nous allons donc avancer rapidement et efficacement, en acceptant l'innovation et en réaffirmant notre reconnaissance aux uns et aux autres pour tout ce qu'ils ont fait. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Thibault Bazin. Il ne faudra pas oublier les infirmiers libéraux, qui étaient aussi en première ligne !

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2987

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 mai 2020](#)